



LYON, LE 21 AOUT 2008
NOS RÉF. MJ – Dossier 2008-170
CONTACT Lt-Col R. HERAUD
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL rheraud@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et
des personnels administratifs techniques et sociaux du
SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Mobilisation de moyens sapeurs-pompiers

Monsieur le secrétaire,

En réponse à votre courrier du 10 juillet 2008, concernant la mobilisation des moyens sapeurs-pompiers, je peux vous apporter les éléments suivants :

L'ordre d'opération 2008-152 du 13 juin 2008 précisait très clairement les buts de cette mobilisation de moyens le 30 juin.

Ce film demandé par la collectivité locale sur laquelle se situe le tunnel est destiné au grand public.

Sur les lieux, en présence du capitaine ARBEZ, un représentant de la société chargée du filmage, a expliqué aux sapeurs-pompiers comment seraient utilisées les images et le « droit à l'image » des participants. Tous les sapeurs-pompiers ont ensuite signé un document individuel.

Concernant le temps d'immobilisation des moyens du SDIS, il sera à l'avenir, limité aux strictes nécessités du tournage et précisé formellement avec les organisateurs.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental
Colonel Bertrand KAISER
Directeur départemental adjoint